



**Services d'intervention précoce
pour
les nourrissons, les tout-petits et les jeunes
enfants
qui présentent une
perte combinée de la vision et de l'audition**

L'Ohio Center for Deafblind Education (OCDBE, Centre pour l'éducation des sourds-aveugles de l'Ohio) est un programme à l'échelle de l'État conçu pour fournir une assistance technique, une formation, un enseignement à distance et un réseautage aux enfants âgés de 0 à 21 ans, qui ont une perte combinée de la vision et de l'audition (ou surdicécité) et à leurs familles.

Qu'est-ce que la surdicécité ?

La surdicécité est la combinaison à des degrés divers d'une perte de la vision et de l'audition qui peut être causée par la prématurité, un syndrome, une anomalie chromosomique ou des raisons inconnues.

Comment déterminer si un enfant présente une perte de la vision et/ou de l'audition ?

À la naissance, l'ouïe d'un nourrisson est évaluée pour déterminer s'il souffre d'une perte auditive. Un audiologiste peut également évaluer l'audition des tout-petits et des jeunes enfants.

La perte de vision peut être déterminée par des professionnels de la santé à la naissance, mais comme la vision évolue avec le développement, une perte de la vision peut ne pas être établie à la naissance et peut nécessiter une évaluation de la vision par un

professionnel de la santé pour les tout-petits et les jeunes enfants.

Que peut faire un parent si un enfant semble présenter une déficience visuelle et/ou auditive.

Si un parent ou un prestataire d'intervention précoce soupçonne qu'un nourrisson, un tout-petit ou un jeune enfant souffre d'une perte de la vision et/ou de l'audition, l'OCDBE propose plusieurs ressources pour aider les parents à évaluer de manière informelle la vision et l'audition de leur enfant. Les informations contenues dans les ressources peuvent aider les parents à déterminer si un enfant a besoin d'une évaluation formelle de la vision et/ou de l'audition effectuée par des professionnels qualifiés.

Les ressources suivantes de l'OCDBE, disponibles sur le site Web de l'OCDBE (www.ohiodeafblind.com), peuvent aider les parents à évaluer la vision et l'audition et à déterminer si une évaluation est nécessaire par un professionnel de la santé.

1. *Arbre de décision d'intervention précoce*
2. *Document d'orientation pour une intervention précoce ; Identification et planification de programmes pour les nourrissons, les tout-petits et les jeunes enfants qui ont une déficience visuelle et/ou auditive*
3. *Évaluation de la perte de l'audition et évaluation de la déficience visuelle*
4. *Guide des parents pour l'identification des enfants sourds-aveugles*

Si un nourrisson, un tout-petit ou un jeune enfant présente une perte combinée de la vision et de l'audition, quelles ressources sont disponibles ?

Si un enfant présente un retard de développement dans n'importe quel domaine, y compris la vision et l'audition, chaque comté dispose du programme Help Me Grow (HMG) proposé par le ministère de la Santé

de l'Ohio. HM G aide les parents à répondre aux besoins d'un nourrisson, d'un tout-petit ou d'un jeune enfant. Il est possible de soumettre un cas à Help Me Grow sur <https://odh.ohio.gov/know-our-programs/help-me-grow/help-me-grow>

L'Ohio Early Intervention (<https://ohioearlyintervention.org>), un programme d'intervention précoce à l'échelle de l'État proposé dans chaque comté de l'Ohio, fournit des services coordonnés aux parents de nourrissons et de tout-petits qui ont un handicap ou un retard de développement.

Quels services sont disponibles via l'Ohio Center for Deafblind Education ?

- L'Ohio Center for Deafblind Education fournit différents services pour les enfants connus pour avoir une perte combinée de la vision et de l'audition et enregistrés à l'Ohio Deafblind Census (Recensement des sourds-aveugles de l'Ohio). Les services comprennent :
- Possibilités d'apprentissage et de formation professionnelle
- Informations sur les organisations et les ressources liées à la perte de la vision, à la perte de l'audition et à la perte combinée de la vision et de l'audition
- Informations sur les services à la petite enfance, les services pour les enfants d'âge scolaire, l'alphabétisation, la transition, les intervenants et plus...
- Services de consultation pour les parents, les familles, les éducateurs, les services connexes et les prestataires d'intervention précoce
- Recensement des sourds-aveugles de l'Ohio
- Retraite pour les parents
- Bourses d'études pour soutenir la participation des parents aux conférences

Que sont les services de consultation ?

Les services de consultation de l'Ohio Center for Deafblind Education, qui font partie du Deafblind Technical Assistance Program (DBTAP, programme d'assistance technique pour les sourds-aveugles), fournissent des services de consultation gratuits pour les petits âgés de 0 à 3 ans et les jeunes d'âge scolaire (3-21 ans) qui ont une perte à la fois de la vision et de l'audition et qui sont inscrits au recensement des sourds-aveugles de l'Ohio. Les services de consultation, prodigués à domicile ou dans un établissement d'intervention précoce, comprennent :

- des entretiens avec les parents et le personnel de l'école ;

- l'observation à l'école ou à la maison des élèves qui souffrent d'une perte combinée de la vision et de l'audition ;
- l'élaboration et la publication d'un rapport de consultation avec les observations et les recommandations effectuées ;
- le suivi auprès des parents et des éducateurs en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport de consultation.

Qu'est-ce que l'Ohio Deafblind Census (Recensement des sourds-aveugles de l'Ohio) ?

Le Recensement des sourds-aveugles de l'Ohio, requis par l'Office of Special Education Programs (Bureau des programmes d'éducation spécialisée) du ministère de l'Éducation des États-Unis, fait partie du National Child Count (Dénombrement national des enfants), âgés de 0 à 21 ans, qui ont une perte combinée de la vision et de l'audition (surdicécité). Chaque année, l'OCDBE est responsable dans tout l'Ohio de l'identification des enfants qui ont une perte combinée de la vision et de l'audition (ou surdicécité). Le consentement parental n'est pas requis pour inscrire un enfant et la déclaration par les éducateurs ou le personnel de l'organisme ne viole pas la loi FERPA (Family Educational Rights and Privacy Act), comme indiqué dans le Règlement 99.31(a).

Comment un parent ou un prestataire d'intervention précoce inscrit-il un nourrisson, un tout-petit ou un jeune enfant au Recensement des sourds-aveugles de l'Ohio ?

Pour inscrire un enfant au Recensement des sourds-aveugles de l'Ohio pour la première fois :

Étape 1 : Se rendre sur la page d'accueil de l'OCDBE : www.ohiodeafblind.com. Dans le menu en haut de la page d'accueil, cliquer sur l'onglet **Deafblind Census (Recensement des sourds-aveugles)** ; puis cliquer sur **Register a Child (Inscrire un enfant)** ou cliquer sur **Register/Update a Child (Inscrire/mettre à jour un enfant)** sur la page d'accueil.

Étape 2 : Entrer le nom de famille et la date de naissance de l'enfant, puis cliquer sur **Click Here to Begin (Cliquer ici pour commencer)** pour entrer les informations dans le dossier.

Étape 3 : Une fois terminé, cliquer sur **Review (Vérifier)** ou **Cancel (Annuler)**.

Étape 4 : Une fois les informations vérifiées, cliquer sur **Submit (Soumettre)**. Le dossier est soumis à l'OCDBE pour examen. Si l'enfant est admissible, il sera inscrit au Recensement des sourds-aveugles de l'Ohio.

Pour plus d'informations sur l'Ohio Center for Deafblind Education et sur comment inscrire un enfant au Recensement des sourds-aveugles de l'Ohio, contactez-nous sur www.ohiodeafblind.com.